



IDI est un fournisseur agréé de l'International Association for Orthodontics (IAO). Les programmes d'orthodontie de l'IDI répondent aux normes et standards de qualité de l'éducation continue de l'IAO. Les heures et crédits des cours IDI sont donc reconnus pour le IAO Tier Advancement.

# Mini-résidences en orthodontie (Québec et/ou Laval)

Stages cliniques supervisés par les Drs Pierre Pellan  
ou Jacques Léonard

## Objectifs éducationnels

Une occasion unique de venir collecter un maximum d'informations au cœur d'une pratique privée dont l'orthodontie occupe une grande partie.

Il s'agit d'une des meilleures méthodes permettant d'apprendre rapidement un grand nombre de concepts et de les voir mis en pratique séance tenante. Il est alors possible de réfléchir tout haut, de questionner à souhait, de se doter de fondations solides.

## Contenu

D'une durée de 2 jours, ce stage va combiner des exposés théoriques ainsi qu'un suivi de patients à divers stages de leur traitement orthodontique (consultation, analyse, mise en bouche, fin de traitement)

Théorie

- Diagnostic
- Options de traitement
- Séquence de traitement
- Types de mécaniques selon les besoins

Observations en clinique

Apprentissage et discussions

## À qui s'adresse ces stages cliniques ?

À tous les dentistes offrant des services d'orthodontie et désirant optimiser leurs habiletés cliniques et organisationnelles dans leur département d'orthodontie. Le dentiste peut venir accompagné de son membre du personnel impliqué à la chaise en orthodontie.

## Lieux et Dates

**Québec : sur rendez-vous**

**Centre Dentaire Pellan & Lessard**

210-2500, rue Bearevoir, Québec (QC) G2C 0M4

**Laval : sur rendez-vous**

**Groupe dentaire API Laval**

380 boulevard Dagenais, Laval, Québec H7M 5H4

## Instructeurs



### Dr Pierre Pellan

DMD, IBO

Diplômé de l'Université de Montréal en 1995, il entreprend ensuite une année de résidence multidisciplinaire à l'Université Laval de Québec. Conférencier à IDI depuis 2000, il siège sur le conseil de l'International Association for Orthodontics depuis 1999 à titre de trésorier. Il cumule à son crédit plus de 1 500 heures de formation continue en orthodontie et a traité à ce jour plus de 2000 cas.



### Dr Jacques Léonard

DMD, SENIOR INSTRUCTOR IAO

Dr. Jacques Léonard pratique depuis plus de 25 ans. Depuis le début de sa carrière, il a suivi des centaines d'heures de formation en orthodontie enseignées par de nombreux experts et spécialistes tels que les Drs. Richard Litt, Luis Carriere, Brock Rondeau, Derek Mahony et bien d'autres. Il est maintenant « Senior Instructor for IAO » et fait partie de la faculté d'orthodontie de IDI. Jusqu'à ce jour, il a obtenu plus d'une cinquantaine de formations en orthodontie. Il exerce sa pratique multidisciplinaire chez API et traite des patients de tous âges avec des appareils fixes et amovibles incluant des guides de croissance.

*Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.*

## Unités de formation continue (FC)

**Dentiste : 1 Unité FC / heure théorie et 2 Unités FC / heure pratique**

**Hygiéniste : 1 Unité FC / heure**

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

## Horaire

De 8 h 30 à 16 h 30 (dîner inclus)

## Coûts\*

**Dentiste : 3 400 \$/stage**

**Membre du personnel : 995 \$/stage**

**Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.**

\* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

